

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LA RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS EN 1999

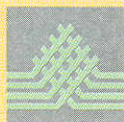
En 1999, dans les établissements de 10 salariés ou plus, le gain brut mensuel moyen d'un salarié à temps complet s'élevait à 14 180 francs, soit 1,7 % de plus qu'en 1998.

Entre 1998 et 1999, les écarts de gains se creusent entre secteurs et entre catégories professionnelles et continuent de se réduire entre sexes.

En un an, la part des primes dans la rémunération se réduit légèrement pour se situer en moyenne à 13,2 % du gain brut mensuel moyen. Elle est d'autant plus élevée que la taille de l'entreprise est grande ou que le secteur est rémunérateur.

Dans le total des primes, la part de celles qui rémunèrent la performance des salariés augmente aux dépens des autres. En revanche, la part des heures supplémentaires est remarquablement stable, malgré la diffusion de la réduction du temps de travail.

En 1999 le gain brut mensuel moyen d'un salarié à temps complet s'élevait, dans les établissements de 10 salariés ou plus, à 14 180 francs. Par rapport à 1998, il a ainsi augmenté de 1,7 %, soit une progression du même ordre que le salaire mensuel de base. L'augmentation est plus forte en termes de gain horaire, avec 2,6 %. Fin 1999, près d'un salarié sur trois était en effet concerné par le processus de réduction du temps de travail (RTT), contre un sur six en 1998. Or la plupart des entreprises engagées dans la RTT privilégient une compensation des rémunérations accompagnée pour la majorité des salariés d'un gel ou d'une modération des salaires. Le maintien des rémunérations pour les salariés ayant enregistré une diminution de leur durée du travail entraîne alors une hausse mécanique du gain horaire.



Une hiérarchie des secteurs globalement inchangée

La hiérarchie des secteurs selon les gains versés est fortement liée à celle de leur structure par qualifications. Ainsi, en 1999, les rémunérations mensuelles moyennes les plus fortes ont été relevées dans le secteur du conseil et de l'assistance aux entreprises (19 960 francs) et dans celui de la recherche et du dé-

veloppement (19 600 francs), où les salariés très qualifiés sont nombreux en proportion. À l'inverse, les secteurs aux rémunérations les plus faibles emploient une main-d'œuvre moins qualifiée ou plus féminine que la moyenne : c'est le cas par exemple de l'industrie du cuir et de l'habillement (10 390 francs), de l'hôtellerie (10 830 francs) et du commerce de détail (10 660 francs) (tableau 1).

À la disparité des niveaux s'ajoute celle des progressions. Entre 1998 et 1999, les augmentations du gain moyen d'un salarié à temps complet s'échelonnent de 0,5 % dans le secteur de la construction à 3,3 % dans celui de la production de combustibles et de carburants.

Par rapport à 1998, ces disparités sectorielles se creusent dans la mesure où les secteurs qui ont en-

Tableau 1
Les gains bruts mensuels moyens dans les établissements de 10 salariés ou plus et leur décomposition selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Gain mensuel			Décomposition du gain moyen (en %)			
	1999 (en francs)	Évolution du gain mensuel 1998-1999	Évolution du gain horaire 1998-1999	Salaire de base	Heures supplémentaires	Primes	Total
Ensemble (EB à ER)	14 180	1,7	2,6	85,9	0,9	13,2	100,0
EB- Industries agroalimentaires	12 300	1,0	2,4	84,2	1,0	14,8	100,0
EC- Industries des biens de consommation	14 110	1,8	3,1	86,9	0,6	12,5	100,0
C1- Habillement-cuir	10 390	1,9	4,4	93,6	0,3	6,1	100,0
C2- Édition, imprimerie, reproduction	16 170	1,9	3,7	86,8	1,1	12,1	100,0
C3- Pharmacie, parfumerie, entretien	17 850	1,7	3,8	84,2	0,4	15,4	100,0
C4- Industries des équipements du foyer	11 950	1,2	0,5	85,5	0,6	13,9	100,0
ED Industrie automobile	14 370	2,2	4,2	80,3	1,1	18,6	100,0
EE- Industries des biens d'équipement	15 740	1,9	2,8	85,6	0,8	13,6	100,0
E1- Construction navale, aéronautique et ferroviaire ..	17 870	3,0	3,6	81,1	0,8	18,1	100,0
E2- Industries des équipements mécaniques	13 890	0,9	2,2	85,4	1,2	13,4	100,0
E3- Industries des équip. électriques et électroniques	17 740	2,7	3,3	87,9	0,4	11,7	100,0
EF- Industrie des biens intermédiaires	13 360	1,9	2,7	83,9	0,9	15,2	100,0
F1- Industrie des produits minéraux	13 250	2,5	2,6	82,5	1,1	16,4	100,0
F2- Industrie textile	11 050	1,1	3,1	90,2	0,6	9,2	100,0
F3- Industries du bois et du papier	12 500	1,5	2,2	84,0	0,9	15,1	100,0
F4- Chimie, caoutchouc, plastiques	14 560	2,7	3,4	81,8	0,8	17,4	100,0
F5- Métallurgie et transformation des métaux	13 040	1,3	1,8	84,3	1,2	14,5	100,0
F6- Industries des comp. électriques et électroniques	14 110	1,3	2,9	85,3	0,6	14,1	100,0
EG- Énergie	17 760	2,2	2,8	79,0	1,2	19,8	100,0
G1- Production de combustibles et de carburants	19 210	3,3	3,9	70,5	1,6	27,9	100,0
G2- Eau, gaz, électricité	17 470	2,0	2,6	81,0	1,1	17,9	100,0
EH- Construction	12 160	0,5	1,1	90,5	1,3	8,2	100,0
EJ- Commerce	13 120	1,2	2,7	87,6	0,9	11,5	100,0
J1- Commerce et réparation automobile	12 850	1,5	2,9	88,3	0,8	10,9	100,0
J2- Commerce de gros	15 310	1,5	3,4	85,7	0,5	13,8	100,0
J3- Commerce de détail	10 660	0,8	1,8	90,0	1,5	8,5	100,0
EK- Transports	13 030	1,0	1,3	84,0	2,2	13,8	100,0
EL- Activités financières	18 920	1,9	3,4	79,8	0,3	19,9	100,0
EM- Activités immobilières	14 200	1,5	4,6	86,3	0,5	13,2	100,0
EN- Services aux entreprises	16 060	2,9	3,8	88,1	0,6	11,3	100,0
N2- Conseil et assistance	19 960	1,7	2,5	88,5	0,3	11,2	100,0
N3- Services opérationnels	11 110	1,8	3,4	88,2	1,4	10,4	100,0
N4- Recherche et développement	19 600	2,2	3,6	82,1	0,2	17,7	100,0
EP- Services aux particuliers	12 680	0,9	1,6	91,3	0,9	7,8	100,0
P1- Hôtels-restaurants	10 830	1,3	1,6	92,1	1,1	6,8	100,0
P2- Activités récréatives, culturelles et sportives	17 000	1,7	3,1	89,1	0,6	10,3	100,0
P3- Services personnels et domestiques	10 240	0,3	1,2	94,1	0,8	5,1	100,0
EQ- Éducation, santé, action sociale	11 750	1,1	1,5	87,6	0,8	11,6	100,0
Q2- Santé, action sociale	11 350	0,9	1,2	86,9	0,8	12,3	100,0
ER- Administration	14 540	1,3	1,3	91,7	0,2	8,1	100,0

Champ : Ensemble des salariés à temps complet dans des établissements de 10 salariés ou plus pour les gains.

Sources : INSEE, exploitation des DADS pour les gains en niveau et évolution ; MES-DARES, enquête annuelle ACEMO pour la décomposition du gain.

